

Renseignements et conseils de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 649

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois » 3.50 ETRANGER » 8.— Le numéro » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date
		ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Qui peut et n'empêche,
pêche.

LOYSEL.
Juriste français du XVI^e siècle.

Les élections fédérales : Et nous...?

Nous n'avons pas été les seules à le constater : les élections aux Chambres fédérales ne semblent pas avoir suscité cette année beaucoup d'intérêt parmi les représentants du Peuple Souverain. Régime des pleins pouvoirs qui supprime forcément le sentiment de l'initiative chez le simple citoyen ? poids des charges matérielles qui pèsent sur beaucoup ? absence dans bien des cas de luttes électorales vives ? abstention recommandée par des exclus volontaires du scrutin ? toutes ces causes se retrouvent certainement dans cette indifférence placide que n'ont pas manqué de déplorer et de blâmer les chefs de partis.

Bien qu'exclues aussi, mais non pas certes de notre plein gré ! de ces élections, pourtant importantes pour les temps qui viennent, nous, suffragistes, ne sommes pas restées inactives, et avons essayé de tirer parti au mieux de cette occasion de propagande. Conformément aux décisions prises cet été par l'Assemblée générale de Thoune, le Comité Central a publié un texte de feuille volante que notre précédent numéro a reproduit et que les Sections ont utilisé suivant leurs possibilités locales : les unes, comme Bâle, par exemple, en le distribuant dans les rues les jours avant les élections, moyen admirable qu'il est bien fâcheux que les règlements de police n'autorisent pas dans tous les cantons ! Bienne, en a réparti 4.000 exemplaires dans les deux langues, Lausanne et Vevey ne sont pas restées en arrière, Genève l'a publié sous forme de réclame dans toute la presse, etc. L'Association vaudoise a également adressé une lettre ouverte aux journaux déplorant l'éloignement des femmes de la chose publique ; alors que, d'autre part, plusieurs Sections, et le Comité Central pour son compte dans les cantons qui ne comptent aucun groupe suffragiste, écrivaient à tous les candidats une lettre attirant leur attention sur ce fait et s'informant de leurs opinions et intentions en matière de suffrage s'ils étaient élus.

Nous n'avons, au moment où ces lignes sont écrites, pas pu avoir connaissance des réponses reçues partout : toutefois, celles des candidats vaudois et genevois (8 réponses vaudoises et 6 genevoises — sur 20 candidats !) que nous avons sous les yeux sont intéressantes, et contiennent des remarques judicieuses, des déclarations de principe très nettes. Signalons notamment la réponse d'un ancien conseiller d'Etat genevois, qui pourrait servir d'exemple à de nombreux pères de famille : «...depuis l'autre guerre, nous écrivait-il, j'ai fait mienne les revendications de votre Association. La raison qui m'avait amené à prendre cette décision est très simple et pour moi résume tout : il m'était né une fille et un garçon et je désirais pour eux l'égalité des droits ». Un de ses collègues, actuellement Conseiller d'Etat, mais représentant un autre parti qui, en général, se confie derrière la revendication désuète du suffrage familial, répond qu'il est « de ceux qui estiment que le rôle de la femme dans la vie sociale et politique du pays est de tout premier plan, et que, personnellement, il ne peut que souhaiter très vivement que la femme suisse soit associée aux grandes tâches qui seront imposées à notre pays par l'après-guerre, ainsi qu'à la préparation et à l'application de nos lois, de la législation sociale en particulier ». Un professeur d'Université, que nous savions déjà suffragiste convaincu, nous confirme qu'il a toujours considéré que la résistance de quelques milieux helvétiques en ce domaine empêchait un certain nombre de réforme indispensables... et que nous ne ferons jamais appel en vain à sa collaboration pour toute action entreprise par nous pour mettre notre pays au niveau des nations vraiment civilisées : celles qui ne prient pas des droit civiques, comme s'ils étaient des tarés, des indignes ou des mineurs, les membres de la communauté nationale dont la valeur est au moins équivalente à celle des électeurs inscrits ». Dans le même ordre d'idées, un candidat vaudois écrit « que l'on s'est adressé à un convaincu, qui a toujours regretté que la Suisse n'ait pas encore réalisé ce progrès, et réclame une collaboration active positive dans le domaine économique », alors qu'un de ses collègues politiques nous engage à nous préparer à collaborer toujours plus aux affaires publiques. De Montreux, une lettre nous déclare que le signataire « depuis l'âge où il a su discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas, est un partisan convaincu de l'égalité des droits entre personnes majeures de sexe différent, et que la distinction que l'on entretient encore aujourd'hui n'est qu'une survivance de l'esclavage, mais qu'il y a encore hélas, beaucoup à faire pour introduire cette vérité élémentaire dans les cerveaux, vu le nombre d'hommes qui disent — et croient sincèrement — que les femmes

Le XXV^e anniversaire du „Schw. Frauenblatt“

Notre excellent confrère de Suisse alémanique, le Schw. Frauenblatt, qui, pour porter un nom moins compromettant que le nôtre ! n'en défend pas moins avec vigueur les mêmes causes que nous, vient de fêter à Zurich et à Winterthour ses « noces d'argent ». Nous avons tenu à lui dire immédiatement à cette occasion, avec nos vœux les meilleurs, toute notre reconnaissance. C'est que nos lectrices s'y associent aujourd'hui avec joie.

Car des liens très lointains et très solides nous unissent à notre confrère des bords de la Limmat. Son existence, en effet, a été précédée par celle d'un autre journal féministe suisse, également rédigé à Zurich, et qui, dès 1902, arborait fièrement, sous la direction de Mlle Klara Honnegger et de quelques autres suffragistes de la même ville, le titre de Frauenbestrebungen, en sa qualité d'organe de l'Union féministe zurichoise. C'est de ce petit journal mensuel que s'inspira à ses débuts notre Mouvement, comme format, caractères typographiques, présentation, date de parution, etc., et dès les débuts, il fut convenu

entre les deux rédactrices que leur matière, leur documentation, leurs informations étaient réciproquement mises à leur disposition dans une action solidaire vers le même but. Mais les Frauenbestrebungen n'atteignirent pas l'âge respectable de notre Mouvement (31 ans exactement maintenant !), et, vers le milieu de l'autre guerre, elles cédaient la place à un autre journal, de plus grand format, de parution plus fréquente, et par conséquent de possibilités plus étendues, qu'une imprimerie d'Aarau projetait de créer sous ce nom moins marqué de Journal des Femmes suisses. Et ce furent alors le mérite et le savoir-faire de quelques féministes argoviennes, dont la vénérable Mlle Fluhmann, que de saisir au vol cette occasion unique, et de diriger les intentions et les projets de l'éditeur vers la création d'un journal tel que le réclamaient toutes les féministes de Suisse alémanique.

La première rédactrice pendant trois ans fut Mme Elisabeth Thommen, si connue par ses causeries à la Radio zurichoise et par sa collaboration à des quotidiens politiques ; à qui succéda, en 1921, Mme Helene David (Saint-Gall), longtemps chargée de la revue des événements politiques ; et plus tard, enfin, la rédactrice actuelle, Mlle Emmi Bloch, ancienne secrétaire générale de la Frauenzentrale de Zurich. Mais nous pouvons dire qu'avec les unes comme avec les autres, la cordialité, la

confiance, les demandes de nouvelles, les échanges de renseignements et de documentation n'ont jamais cessé de régner entre ces deux journaux frères, qui travaillent pour les mêmes causes.

C'est pourquoi à toutes, à la rédactrice actuelle, comme à celles qui l'ont précédée, au Comité directeur de la Société coopérative du Frauenblatt, qui préside Mme Else Zublin-Spiller, et dont notre amie Mme Studer de Gomoens est un membre très actif, comme aux collaboratrices de ce journal, dont quelques-unes sont aussi les nôtres, nous tenons à dire aujourd'hui notre meilleur message et notre gratitude pour l'œuvre accomplie. Paraisant plus fréquemment que nous, s'adressant forcément à un public plus étendu, vu le nombre des lectrices alémaniques comparées à nos Romandes, notre confrère dispose de plus de place, et par conséquent est à même de toucher à des questions que nous sommes obligées de laisser aux quotidiens et aux hebdomadaires, ce que, souvent, nous regrettons. Mais l'essentiel, c'est notre même effort, adapté à la mentalité de nos lecteurs respectifs ; c'est la même tâche que nous envisageons de façon analogue, c'est notre idéal commun. Bon anniversaire au Frauenblatt ! et en route pour un nouveau quart de siècle !...

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Renseignements et conseils de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation

A son habitude, cet Office a communiqué ces dernières semaines aux organisations féminines divers renseignements utiles à connaître. Nous signalons spécialement

— une feuille volante très bien comprise sur les meilleurs moyens de récolter et de conserver les légumes d'hiver.

— des conseils toujours de saison pour parer, par l'augmentation de l'emploi du lait, au chiffre si bas, qui fait tant soupirer les ménagères, des rations de graisse (feuille volante N° 41).

— d'autres conseils sur les moyens d'économiser la farine (feuille volante N° 38).

— d'utiles renseignements sur la pisciculture en Suisse qui nous ouvrent des horizons nouveaux : sait-on que nous possédons 45 lacs et 1700 km. de rivières importantes, qui font vivre un millier de pêcheurs professionnels et 40.000 pêcheurs amateurs ? et que ceux-ci nous procurent actuellement 8 millions de kg. de poisson d'une valeur de 10 millions de fr. ? Toute cette feuille volante avec ces considérations d'ordre économique (marché du travail), alimentaire (consommation et poisson), hygiénique (pollution des eaux), est à connaître.

(S'adresser pour ces renseignements d'ordre divers, soit aux Commissions cantonales d'économie ménagère, soit au Service d'Information du Groupe d'économie ménagère, Monbijoustr. 34, Berne).

qui ne font que leur ménage ne font pas de travail valable ». Et l'un de nos fidèles abonnés dans la campagne vaudoise relate qu'il y a quelques années il avait mis la question du suffrage féminin à l'ordre du jour d'un Congrès du parti national-paysan, et qu'il avait eu le très grand plaisir de voir que les idées développées rencontraient l'approbation totale : « à l'heure actuelle, ajoutait-il très justement, où l'on doit constater malheureusement une indifférence très grande dans le corps électoral vaudois, le droit de vote accordé aux femmes serait capable de donner un nouvel élan et de galvaniser les bonnes volontés ». Bravo !

D'autres, il est vrai, font des réserves et des remarques, tel ce candidat lausannois qui tient à rappeler que « l'une des grandes forces de la femme est d'être apolitique, et que sa finesse doit la mettre en garde contre un parallélisme tout théorique » ; tel ce Genevois qui attire notre attention sur « des réponses trop subtiles de politiciens qui risqueraient de nous causer des erreurs d'appréciation »... mais dans l'ensemble, et pour minimiser qu'elles soient dans la masse de ceux qui rêvent d'un fauteuil au Parlement, ces réponses sont réconfortantes et encourageantes. Et d'encouragement et de réconfort individuel, nous en avons pas mal besoin après l'attitude des partis politiques à notre égard, leur refus de se compromettre si peu que ce soit en séance publique (comme tel a été le cas à Genève), et leur ignorance totale de notre existence dans la vie nationale : laquelle de nos lectrices n'a pas été frappée d'étonnement comme nous par la feuille volante d'un certain « Comité national d'action » avec membres à Genève, Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zoug et Zurich, qui, sous le titre du *Miracle suisse*, vantait par le texte et l'image tout ce qu'accomplissent — et que nous ne nions nullement — les campagnards et les ouvriers et employés de nos diverses industries et entreprises, et n'avait pas une phrase, pas une vignette, pour laisser voir, même en un coin de page, la place que méritent les femmes « de ce peuple sobre et réfléchi (nous citons textuellement) qui sait que le prix du progrès, c'est la continuité dans l'évolution politique et sociale... » Ce progrès cette évolution, nous savons certes là où il est urgent de les réaliser, mais nous tournons dans ce cercle vicieux qui fait que, tant que nous ne serons pas des citoyennes, l'on ne s'en occupera pas et que, pour que l'on s'en occupe, il faudrait que nous fussions des citoyennes ! Veulent les futurs législateurs, qui nous ont donné des garanties de leurs

convictions, nous aider à échapper à cet impitoyable étau !

E. Gu.

Un secrétariat féminin suisse

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé de ce projet dans les colonnes de notre journal, notamment chaque fois que l'une ou l'autre de nos Associations féminines devait, à l'occasion de son Assemblée générale, prendre position à l'égard de cette création. Aussi, maintenant que le projet est près de devenir une réalité — l'Assemblée constitutive est, en effet, convoquée pour le 13 novembre prochain, à Zurich — estimons-nous qu'il est indispensable que nos lectrices aient sous les yeux des précisions plus définies que les comptes rendus forcément succincts que la presse féminine a pu leur donner, ou les récents qu'ont pu leur faire les unes ou les autres des déléguées à ces Assemblées, afin que chacune ait une idée claire et exacte des services que rendra à nos Sociétés féminines suisses et à leurs membres ce nouvel organe de coordination et d'exécution. Ceci pour répondre à des objections qui ont été parfois formulées et à des questions qui n'ont pas toujours pu recevoir de réponse. Mlle Anna Martin, qui fut l'une des initiatrices, si ce n'est la première initiatrice de ce Secrétariat, a bien voulu nous communiquer à cet effet quelques extraits de la causerie en français qu'elle a donnée récemment dans plusieurs de nos groupements féminins, notamment à Genève, et nous la remercions bien vivement ici pour son obligeance.

Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter encore à ceci une indication spécialement destinée aux membres de nos Sociétés féminines romandes, donc à la majorité de celles qui nous lisent : ce Secrétariat étant un Secrétariat

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE